

Arrêté n°2025-01-24-07 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 09

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-08 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 09 – Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-08 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 09 – Collège B ;
- Vu le changement de situation de Madame Françoise DUBOR, la promotion de Madame Anne-Cécile GUILBARD au 1^{er} septembre 2024 et le départ à la retraite de Madame Catherine RANNOUX.
- Vu l'arrêté de nomination n°2024-01-24-06 (*) ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

- | | | |
|------------|-------------|------------------|
| - Madame | Myriam | MARRACHE-GOURAUD |
| - Monsieur | Stéphane | BIKIALO |
| - Madame | Béatrice | BLOCH |
| - Monsieur | Robert | BONAMY (*) |
| - Madame | Anne-Cécile | GUILBARD (*) |

Article 2 : Collège B

- | | | |
|------------|----------|--------------|
| - Madame | Emilie | PEZARD |
| - Monsieur | Pierre | MOINARD |
| - Madame | Patricia | GAUTHIER (*) |
| - Monsieur | Julien | RAULT |
| - Madame | Antonia | ZAGAME |

Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Lettres et langues ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'affichage de la présente nomination, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 24 janvier 2025

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL

